

Arbres et arbustes pour les oiseaux

Progressivement, arbres et arbustes indigènes disparaissent de nos paysages. A la campagne, les remembrements ont détruit de nombreuses haies alors qu'en ville, les espaces verts présentent encore trop d'espèces ornementales et/ou exotiques. Pourtant, les arbres et arbustes champêtres sont indispensables à l'équilibre environnemental et économique : protection contre érosion, vent, infiltration des eaux, bois de chauffage... La petite faune, dont les oiseaux, y trouve le gîte et le couvert. Voici comment choisir et planter les essences favorables.



Privilégier les essences indigènes

Implantées depuis des millénaires, elles sont adaptées au milieu et favorise la venue des espèces animales qui lui sont liées. Ainsi, les chenilles de plus de 60 espèces de papillons peuvent se nourrir du prunellier. Au contraire, une haie uniforme de laurier palme, arbuste originaire de l'Himalaya, n'attire pas notre faune. Mieux vaut donc favoriser la biodiversité et éviter les essences exotiques qui sont peu ou pas attractives.

Associer différentes espèces et strates de végétation

La variété des essences, l'existence de plusieurs strates (herbacée, sous arbustive, arbustive) et de formes différentes (conduite de haut jet, en cépée, en têtard...) créent une multitude de niches écologiques et diversifient la faune que la plantation peut accueillir.

Tenir compte des conditions du milieu

Pour assurer une bonne reprise et une bonne croissance des plants, il est indispensable de choisir des espèces adaptées aux conditions écologiques du milieu, notamment le climat régional et les caractéristiques du sol (humidité, acidité, profondeur, texture, granulométrie). Il est donc important de repérer les espèces poussant spontanément dans votre région, qui vous serviront de base pour déterminer votre choix.

Vous trouverez à la page suivante une sélection d'essences particulièrement favorables aux oiseaux, insectes et mammifères, poussant dans des conditions « moyennes » de climat et de sols.



L'emplacement

Si vous plantez en milieu (semi)naturel, assurez-vous que le site ne présente pas un intérêt botanique que la plantation mettrait en danger. C'est le cas des pelouses calcaires dont la flore originale (orchidées...) se développe sur les terrains à roche quasi-apparente (calcaire ou sable) ou encore les landes à bruyères. Vérifiez auprès de votre mairie que l'emplacement choisi est compatible avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et qu'il n'est pas menacé par un projet d'utilité publique.

En limite de propriété, vérifiez que vous respectez la réglementation départementale ou communale concernant les distances de plantation. En l'absence de telles mesures, vous devrez planter :

- A plus de 2 mètres d'une voie publique, quelle que soit la hauteur de la plantation et, au voisinage de terrains privés.
- A plus de 50 cm du fond voisin si les plantations ne dépassent pas 2 mètres de haut.
- A plus de 2 mètres du fond voisin dans le cas contraire (sauf usages locaux moins contraignants)

Sous certaines conditions (linéaires ou superficies de plantations supérieures à certains seuils,...) vous pouvez bénéficier d'aides financières. Renseignez-vous auprès de la DREAL, DDE, Conseil Général, Conseil Régional.

	ESPECES	NOMS LATINS	F	H(m)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Arbres de grand taille	Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	C	15-20												
	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	C	15-20												
	Chêne sessile	<i>Quercus sessiflora</i>	C	15-20												
	Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	C	8-15												
	Erable plane	<i>Acer platanoides</i>	C	15-20												
	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	C	15-20												
	Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	C	15-20												
	Hêtre commun	<i>Fagus sylvatica</i>	C	15-20												
	Merisier	<i>Prunus avium</i>	C	12-15												
	Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	C	12-15												
Arbres de taille moyenne	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	C	15-20												
	Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i>	C	6-12												
	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	C	10-15												
	Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	C	12-18												
	Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	C	10-15												
	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	C	8-12												
	If	<i>Taxus baccata</i>	P	6-10												
	Poirier sauvage	<i>Pyrus communis</i>	C	5-10												
	Saule blanc	<i>Salix alba</i>	C	15-20												
	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	C	8-10												
Grands arbustes	Aubépine épineuse	<i>Crataegus oxyacantha</i>	C	3-6												
	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	C	4-8												
	Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	P	2-4												
	Coudrier	<i>Coryllus avellana</i>	C	2-6												
	Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>	P	2-8												
	Noisetier à fruits	<i>Coryllus maxima</i>	C	3-8												
	Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	C	3-8												
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	C	3-6												
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	SP	2-4												
Petits arbustes	Argousier	<i>Hippophae rhamnoides</i>	C	2-4												
	Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	C	1-2												
	Cassis	<i>Ribes nigrum</i>	C	1-2												
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	C	1-2												
	Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>	C	1-2												
	Fusain d'Europe	<i>Evonymus europaeus</i>	C	1-4												
	Groseiller commun	<i>Ribes rubrum</i>	C	1-1,5												
	Nerprun purgatif	<i>Rhamnus catharicus</i>	C	1-2												
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	C	1-4												
	Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	C	1-4												
Lianes	Lierre	<i>Hedera helix</i>	P	5-10												
	Chèvrefeuille	<i>Lonicera periclymenum</i>	C	5-10												
	Vigne vierge	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	C	5-20												
	Ronce	<i>Rubus fruticosus</i>	C	5-15												
	Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	C	5-20												

Le calendrier du tableau précise, à l'aide des codes couleur, à quelle saison les fleurs, graines, fruits secs, fruits charnus et baies sont présents.

flours graines fruits secs fruits charnus baies

F : Feuillage

H : Hauteur

C : Arbre à feuilles caduques (les feuilles tombent en hiver)

P : Arbre à feuilles persistantes (les feuilles sont présentes en hiver)

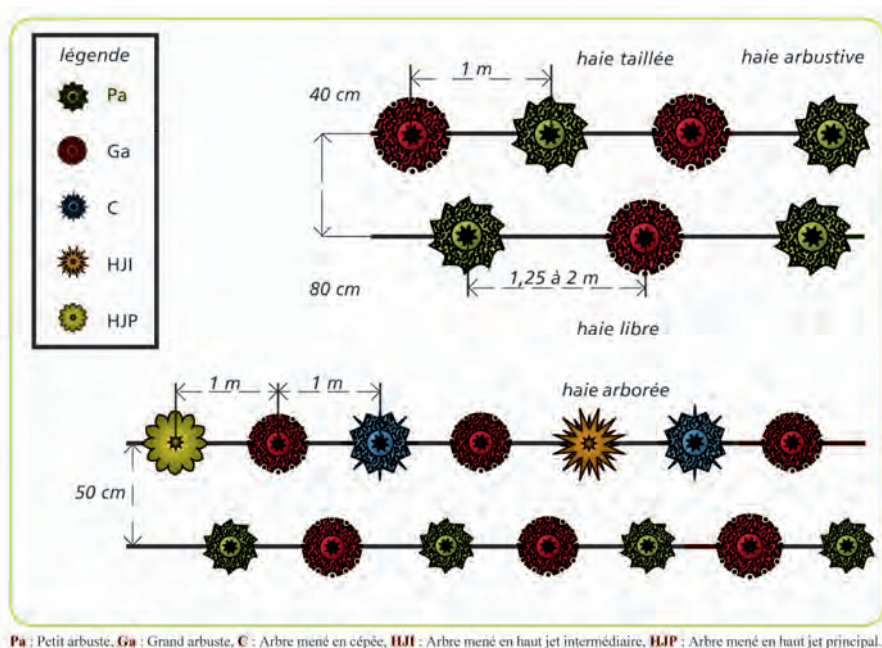
SP : Arbre à feuilles semi-persistantes (une partie des feuilles seulement tombe en hiver)

Le type de plantation

Suivant la superficie du terrain, l'entretien que vous pouvez effectuer, l'aspect esthétique et la fonction que vous ferez jouer à votre plantation, vous pouvez la concevoir en haie taillée ou libre, haute ou basse, en bandes boisées ou en bosquets, en buissons ou arbres isolés.

La taille sévère (haie taillée) ne convient pas à toutes les essences. Dans tous les cas, elle limite considérablement la floraison et donc la production de baies et elle n'est pas favorable à la nidification.

Pour un meilleur garnissage et une diversité des strates, associez arbres de haut jet, arbres bas ou à receper, grands arbustes, petits arbustes, sur au moins 2 rangs en quinconce. Pour un meilleur effet esthétique, il vaut mieux grouper 2 à 4 plants de la même essence.



Comment planter ?

Pour l'aspect technique, il est préférable de se référer à un ouvrage spécialisé. Pour une bonne reprise, le travail du sol doit être profond mais sans trop bouleverser les différentes couches. Le mieux est de l'effectuer bien à l'avance (3 à 6 mois). Préférez les jeunes plants (1 à 2 ans), moins coûteux et à fort potentiel de reprise et de croissance. Ne laissez pas les racines nues à l'air libre, elles se dessécheraient en quelques minutes. La plantation doit être effectuée, en automne ou en hiver, lorsque le sol est suffisamment ressuyé et qu'il ne gèle pas. Pour limiter la concurrence des herbes et améliorer la croissance, il est utile de couvrir le sol au moins la première année. Il existe des paillages artificiels (films biodégradables) ou mieux naturels (écorces, paille, compost). Des systèmes de protection des plants peuvent s'avérer nécessaires si des cervidés ou des lapins fréquentent le site. Toutefois, pour éviter que des passereaux s'y prennent mortellement au piège, ménagez un petit espace au pied pour qu'ils puissent en sortir ou bien obturez suffisamment le sommet.

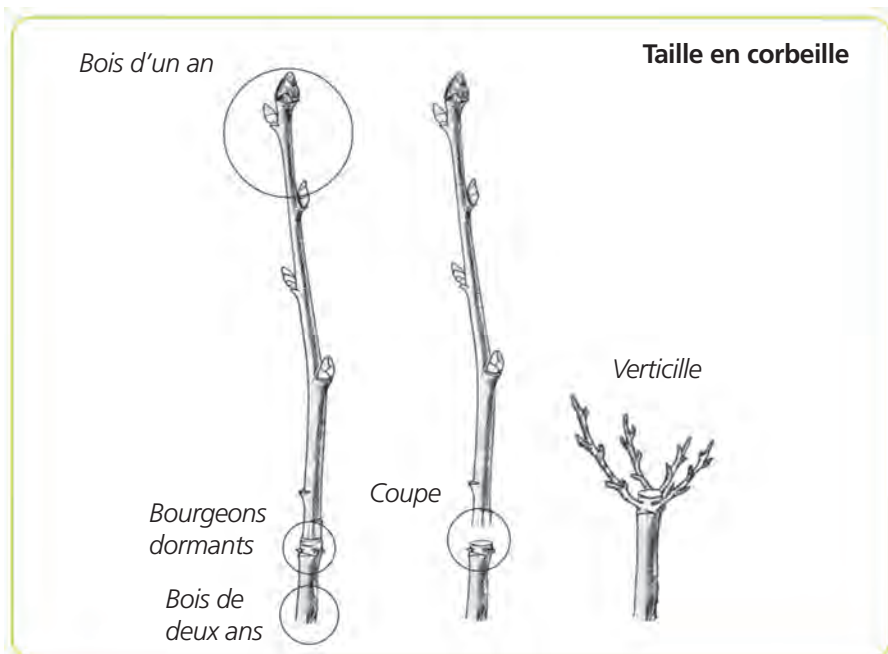


Comment entretenir ?

Pendant la première année, il est important d'assurer un bon arrosage. L'hiver suivant la plantation, n'hésitez pas à rabattre sévèrement (à 10 cm du sol) les arbustes caduques pour une base bien touffue et couper à moins de 15 cm du sol les arbres à recéper. La taille s'effectue ensuite une à deux fois par an pour les haies taillées. Pour les haies libres et afin de conserver une zone sans dérangement, il est bon de procéder par roulement en taillant chaque année seulement une partie de la

haie, chaque partie ne devant être taillée que tous les deux à trois ans. Opérez de novembre à février et évitez absolument toute intervention pendant la période de nidification des oiseaux (de mars à septembre). Les résidus de taille peuvent être laissés sur place, en fagots, pour créer des gîtes et des abris à insectes et mammifères !

Pour favoriser l'installation des nids, pratiquez la taille dite « en corbeille ». La création de « corbeilles » peut aussi se faire artificiellement en ligaturant plusieurs branches (à l'aide de ficelle de chanvre, osier...) et en les écartant au-dessus du lien. A la fin de l'automne, enlevez les vieux nids pour libérer les emplacements pour le printemps suivant. Lorsque la plantation est bien démarrée, la concurrence des herbacées n'est plus significative et il est préférable de les laisser se développer pour accroître la biodiversité.



Comment obtenir vos plants ?

- En pépinière spécialisée : Il est parfois difficile de se procurer des plants d'essences indigènes car beaucoup de pépinières proposent des cultivars d'ornement. Il existe néanmoins des pépinières forestières spécialisées en plants indigènes.
- Dans la nature : cette méthode est à éviter, sauf si le site de prélèvement est condamné (futur chantier), ou que les espèces prélevées sont très communes et que vous en avez l'autorisation. Sollicitez plutôt vos proches ou vos voisins.
- Le bouturage : à l'automne, prélevez quelques rameaux de 30 cm de long environ. Repiquez-les en les enfonçant de 20 cm dans le sol et en garnissant de sable fin le fond du trou. Arrosez suffisamment. Cette méthode est valable pour de nombreux ligneux.
- Le marcottage : Au printemps ou à l'automne, pliez un jeune rameau et recouvrez-le en partie de terreau humide et maintenez-le à l'aide d'une pierre. La séparation du pied mère et le repiquage peuvent se faire dès l'automne suivant. Cette méthode s'applique au lierre, la clématite, la ronce, le chèvrefeuille...
- Le semis : Un semis des graines peut-être effectué soit en pépinière soit en place, selon les espèces. Une vernalisation (passage au froid imitant les conditions hivernales) et une stratification (conservation des graines disposées par couches alternées avec de la terre ou du sable) sont souvent nécessaires.

Pour en savoir plus

- Bulletin **Refuges LPO INFO** n°2 « Boisements et Refuges LPO » (2009)
 - **Planter des haies**, (2007) 8^{ème} édition - de Dominique Soltner, collection Science et techniques agricoles.
 - **Plantes des haies champêtres**, (2009) - de Christian Cogneau, Edition du Rouergue.
 - **Guide Delachaux des arbres d'Europe : 1500 espèces décrites et illustrées** (2008) - de Owen Johnson et David More, Edition Delachaux et Niestlé
 - **Histoires d'arbres**, (2003) - de Philippe Domont et Edith Montelle, Edition Delachaux et Niestlé
- **Sentez la santé des arbres**, (2009) - Cahier technique de la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN).
- **Disséminez c'est gagné !** (2007) - Cahier technique de la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN).
- **Devenez dendrologue en herbe** (2007) - Cahier technique de la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Pour plus d'informations : ALLO REFUGE LPO 05 46 82 12 34 ou REFUGE LPO
Fonderies Royales - CS 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

Abonnez-vous au **bulletin Refuges LPO INFO** sur www.lpo.fr
N'oubliez pas de consulter les pages « Jardins d'oiseaux » de notre **catalogue LPO**
et la rubrique Refuges LPO de **L'OISEAU magazine**.

En partenariat avec

